



MOT DE L'INSPECTEUR

La présente est pour vous rappeler que la municipalité de Bury possède un règlement relatif aux nuisances (398-2007). Celui-ci est disponible aux fins de consultation sur le site web de la Municipalité.

À titre de rappel, le règlement relatif aux nuisances régit entre autre les chiens sur le territoire. Le règlement prohibe les chiens en liberté, de laisser les excréments de chiens dans un lieu autre que chez son gardien et les aboiements, cris et hurlement continuels.

La municipalité demande donc aux propriétaires de chiens de porter une attention à ces éléments et elle vous remercie pour votre compréhension.

La Municipalité tient également à vous aviser que la purge du réseau d'eau potable aura lieu le 28 et le 29 septembre 2011. Prévoyez-vous ainsi une réserve d'eau durant cette période et veuillez restreindre votre consommation d'eau. Nous vous invitons, par la suite, à faire couler l'eau quelques minutes pour purger votre propre ligne d'eau, jusqu'à ce que l'eau devienne Claire.

Nous vous rappelons aussi que la collecte des gros rebuts se tiendra les 3 et 4 octobre 2011. Les charges de plus de 40 livres ne seront pas ramassées lors de cette collecte. Tout matériel de construction et pièces d'auto peuvent être envoyés gratuitement vers l'Éco-centre situé sur le chemin Maine Central.

A WORD FROM THE INSPECTOR

The following is a reminder that the Municipality of Bury has a by-law relating to nuisances (398-2007). This by-law is available for consultation on the Municipal Web site.

As a reminder, the by-law governs among other things nuisances regarding dogs on its territory. The by-law prohibits dogs from roaming unleashed, dog excrement from being left anywhere other than on the owner's property as well as continual barking, whining and howling.

The Municipality is therefore requesting that dog owners pay attention to these issues and thanks you for your comprehension.

The Municipality would also like to inform you that the flushing of the drinking water lines will take place on September 28th and 29th. Remember to provide yourself with a supply of water during this time and we ask that you please restrict your water consumption. Following this work we invite you to let the water run through your own pipes for a few minutes until the water is clear.

Big Garbage pick-up will take place, this year, on October 3rd and 4th. Items over 40 pounds will not be collected at this time. All construction materials and auto parts can be sent, free of charge to our citizens, to the Eco-centre located on Maine Central Road.